

Acharnement judiciaire

Par **orion77**, le 17/11/2008 à 00:04

''''''''

Par **mathou**, le 17/11/2008 à 10:22

Bonjour Orion,

Notre forum est un forum d'étudiants portant sur la méthodologie, les cours et exercices, nous ne pouvons pas " intervenir à titre exceptionnel " sur des affaires car nous n'en avons pas le droit !?

Sans porter de jugement ou décision préconçue, puisque nous n'avons pas les pièces du dossier sous les yeux, je vous conseillerais de prendre un avocat et un soutien psychologique remboursé par la Sécurité sociale. Ils vous aideront certainement plus que des étudiants dans cette affaire.

Je déplace le sujet en Droit pénal.

Par **Camille**, le 17/11/2008 à 12:57

Bonjour,

Pas beaucoup mieux que mathou, mais juste un détail...

[quote="orion77":4iqr29p]

un avocat, qui, certains disons-le, ont des honoraires qui ressemblent plus à du racket qu'à des honoraires quand ils demandent sans vergogne des honoraires sans commune mesure avec les revenus de la personne qu'ils doivent défendre.

[/quote:4iqr29p]

Je vais vous apprendre une nouvelle qui ne va pas vous faire plaisir : les honoraires des avocats ne sont pas indexés sur les salaires de leurs clients et ne l'ont jamais. Ils sont basés sur les frais que coûtent leur cabinet et leur activité, qui constitue la majeure partie, et sur la part qu'ils se versent, comme vous recevez un salaire pour le travail que vous faites.

Et puis...

[quote="orion77":4iqr29p]

Cette personne s'est vantée plusieurs fois de connaître des personnes je cite « bien placées »

(et même des RG), Lesquelles?
Que faut-il que je fasse? Joindre des journalistes?
Divulguer l'intégralité des courriers sur internet?
Que faut-il qu'il se produise?
Un meurtre peut-être?
Par contre, curieusement, lorsque je suis mis en cause, cela va très vite, pourquoi?
Si des policiers ou des magistrats décident en apparence qu'il ne s'occupent que de ce qui les arrange, est-ce encore de la police ou de la justice?
et autres trafics d'êtres humains peut-être?
Et encore une fois: Est-ce à moi d'effectuer le travail d'enquête de la Police?
De plus serait-il normal que ce soit moi qui cède aux menaces et aux harcèlements divers en déménageant, alors que je n'en ai pas les moyens?
Par ce courrier, je dénonce donc
De plus, il n'est jamais tenu compte de ce que je dis. Pourquoi?
[b:4iqrv29p][u:4iqrv29p]Je dépose plainte auprès de vous[/u:4iqrv29p][b:4iqrv29p]
Au fait, que fait le Maire d'Ozoir-la-Ferrière en tant que premier magistrat alors que différents problèmes ont déjà été portés à sa connaissance?
Je dénonce l'inertie sélective
Je dénonce aussi la lenteur excessive
[u:4iqrv29p][b:4iqrv29p]Par la présente je demande votre intervention à titre exceptionnel[/b:4iqrv29p][u:4iqrv29p]
Je demande aussi à être entendu
[/quote:4iqrv29p] :shock:

Mais, où croyez-vous être, ici ? 

Par **Ishou**, le **17/11/2008** à **17:16**

Le monsieur n'a pas du voir que c'est un forum pour étudiants, ici.

Et en même temps, il doit être assez désespéré et à bout pour en venir à ça

Par **orion77**, le **17/11/2008** à **21:18**

Bonsoir,

Je précise que je ne demande l'intervention de personne ici, et que mon message initial est UN EXTRAIT DE COURRIER adressé à différents services. C'est écrit au début!

Ensuite je confirme qu'effectivement je suis quelqu'un qui en a ras-la-bol et plus, car il y a je pense quelques petites choses anormales.

En effet est-il normal que le voisin déclenche des procédures à tout va, que je sois inquiet à tout bout de champ sur les dires de celui-ci (qui ne déclare peut-être pas tout ce qu'il perçoit et qui connaît et côtoie les revendeurs d'Ozoir-la-Ferrière (77))?

Est-il normal aussi que certains policiers de la BAC se conduisent comme des crapules? Ainsi que certains policiers municipaux d'Ozoir-la-Ferrière?

EST-IL AUSSI NORMAL SANS DOUTE QUE LA POLICE OU CERTAINS MAGISTRATS REVIENNENT SANS CESSER SUR LA CHOSE JUGÉE AFIN DE JUSTIFIER LEUR ACHARNEMENT, ALORS QU'ILS N'EN ONT AUCUN DROIT? S'ILS NE SONT PAS CONTENTS ILS N'AVAIENT QU'À FAIRE APPEL .

Est-il normal que la police et/ou la justice soit sélective sur les affaires qu'elle traite, car comme cela il est normal que les gens aient une si haute opinion d'eux?

Cela fait deux ans et plus que j'écris au Procureur de la République de Melun , sans réponse, plusieurs courriers (en tout 15 à 18 pages) en donnant assez d'éléments pour ouvrir des enquêtes.

Est-il normal que lorsque je signale du TRAVAIL DISSIMULÉ, DU TRAFIC DE STUPEFIANTS, DU TRAFIC DE VOITURES, QUE JE DÉPOSE PLAINTE POUR MEURTRE ET NON ASSISTANCE À PERSONNE EN DANGER, MENACES DE MORT, ET PEUT ÊTRE DU TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS , il n'y ait personne qui s'en préoccupe?

MALGRÉ TOUT LES ÉLÉMENTS QUE JE DONNE EN VUE D'ÉVENTUELLES ENQUÊTES.

JE PEUX AUSSI DIRE QUE SI JE M'AGITE AUTANT C'EST QUE CE N'EST PAS À MOI DE CHERCHER PLUS DE PREUVES. C'EST PEUT ÊTRE LE TRAVAIL DE LA POLICE NON ?

Cela s'appelle tout simplement de la police et de la justice sélective. On peut dire aussi de l'HYPOCRISIE et de l'ACHARNEMENT JUDICIAIRE.

CAR LORSQUE JE SUIS MIS EN CAUSE SUR LES DIRES DU VOISIN, PAR EXEMPLE, CELA VA CURIEUSEMENT TRÈS VITE...

Pourquoi, lorsque je vais au Commissariat de Police de Pontault-Combault (77) ou poste de police d'Ozoir-la-Ferrière, on refuse d'enregistrer des plaintes? Et ceci soit ouvertement, soit en me faisant attendre des délais non raisonnables au regard de la charge de travail?

J'ai déjà écrit aussi à l'Inspection Générale de la Police Nationale, à l'Inspection générale des Services Judiciaires, à monsieur le Président de la République.

Maintenant, si pour faire bouger certaines personnes il faut divulguer , je divulguerai, comme cela quand certains magistrats seront embarrassés, il faudra bien que l'on s'en occupe...

Car cette situation dure depuis 2004...

Où alors on attend que les choses se règlent en dehors de la légalité ?

Par **Stéphanie_C**, le 17/11/2008 à 21:57

Bonsoir,

Tout d'abord, merci de ne pas écrire en majuscules : cela signifie "hurler", ce qui je pense était l'intention ici, et ce n'est pas plaisant pour les lecteurs malgré tout.

Ensuite, nous ne pouvons rien contre "l'acharnement judiciaire", et nous n'y apporterons aucune réponse concrète. Nous ne sommes pas au dessus du judiciaire, bien loin de là !

Ici il ne s'agit que d'un forum d'entraide étudiants, bien moins placé qu'un avocat sur le terrain pour les problèmes décrits. Dans une situation de crise, un forum d'entraide sur des cas juridiques n'est peut-être pas le lieu pour régler cette crise, amha.

Et enfin il ne faut pas exagérer ; je sais, pour être bien placée, que les institutions ne travaillent pas toujours comme il le faudrait, mais de là ce que ça vire à un acharnement ou de l'illégalité permanente, j'ai du mal à y croire. Il y a peut-être des choses qui ne permettent pas à ces institutions de travailler comme vous voudriez qu'elles le fassent, à vous d'y réfléchir..

Nous ne sommes pas bien placés pour répondre à tout cela ce qui explique nos réactions.

Par **Camille**, le 18/11/2008 à 11:16

Bonjour,

[quote="orion77":2w9g3v7g]

Je précise que je ne demande l'intervention de personne ici , et que mon message initial est UN EXTRAIT DE COURRIER adressé à différents services.C'est écrit au début!

[/quote:2w9g3v7g]

Votre message était un extrait de courrier jusqu'à la fin ? Ben ce n'était pas forcément évident à deviner.

Mais, alors quelle(s) question(s) précise(s) posez-vous à ce forum si les questions qui émaillent votre texte (ainsi que celui de votre deuxième message, je suppose donc) n'étaient pas adressées à ce forum ? Ou alors, quel est votre but en postant dans un forum d'étudiants en droit ?

Parce que, dans un tel forum, je ne vois pas trop, si vous avez bien compris sa philosophie, comment on peut répondre à :

[quote="orion77":2w9g3v7g]

Est-il normal aussi que certains policiers de la BAC se conduisent comme des crapules? Ainsi que certains policiers municipaux d'Ozoir-la-Ferrière?

EST-IL AUSSI NORMAL SANS DOUTE QUE LA POLICE OU CERTAINS MAGISTRATS REVIENNENT SANS CESSER SUR LA CHOSE JUGÉE AFIN DE JUSTIFIER LEUR ACHARNEMENT, ALORS QU'ILS N'EN ONT AUCUN DROIT?

Est-il normal que la police et/ou la justice soit sélective sur les affaires qu'elle traite, car comme cela il est normal que les gens aient une si haute opinion d'eux?

Est-il normal que lorsque je signale du TRAVAIL DISSIMULÉ, DU TRAFIC DE STUPEFIANTS, DU TRAFIC DE VOITURES, QUE JE DEPOSE PLAINTÉ POUR MEURTRE ET NON ASSISTANCE A PERSONNE EN DANGER, MENACES DE MORT, ET PEUT ÊTRE

DU TRAFIC D'ETRES HUMAINS , il n'y ait personne qui s'en préoccupe?

JE PEUX AUSSI DIRE QUE SI JE M'AGITE AUTANT C'EST QUE CE N'EST PAS A MOI DE CHERCHER PLUS DE PREUVES. C'EST PEUT ETRE LE TRAVAIL DE LA POLICE NON ?

Pourquoi, lorsque je vais au Commissariat de Police de Pontault-Combault (77) ou poste de police d'Ozoir-la-Ferrière, on refuse d'enregistrer des plaintes? Et ceci soit ouvertement, soit en me faisant attendre des délais non raisonnables au regard de la charge de travail?
[/quote:2w9g3v7g]

Ni à :

[quote="orion77":2w9g3v7g]

Cela fait deux ans et plus que j'écris au Procureur de la République de Melun , sans réponse, plusieurs courriers (en tout 15 à 18 pages) en donnant assez d'éléments pour ouvrir des enquêtes.

Cela s'appelle tout simplement de la police et de la justice sélective.
On peut dire aussi de l'HYPOCRISIE et de l'ACHARNEMENT JUDICIAIRE.

CAR LORSQUE JE SUIS MIS EN CAUSE SUR LES DIRES DU VOISIN, PAR EXEMPLE, CELA VA CURIEUSEMENT TRES VITE...

J'ai déjà écrit aussi à l'Inspection Générale de la Police Nationale, à l'Inspection générale des Services Judiciaires, à monsieur le Président de la République.
[/quote:2w9g3v7g]

Par **Ishou**, le **19/11/2008** à **17:17**

[quote="orion77":zpc59i8a] je confirme qu'effectivement je suis quelqu' un qui en a ras-la-bol et plus, car il y a je pense quelque petites choses anormales.

En effet est-il normal que le voisin déclenche des procédures à tout va , que je sois inquieté à tout bout de champ sur les dires de celui-ci (qui ne déclare peut-être pas tout ce qu'il perçoit et qui connaît et côtoie les revendeurs d'Ozoir-la-Ferrière (77))?

Est-il normal aussi que certains policiers de la BAC se conduisent comme des crapules? Ainsi que certains policiers municipaux d'Ozoir-la-Ferrière?

EST-IL AUSSI NORMAL SANS DOUTE QUE LA POLICE OU CERTAINS MAGISTRATS REVIENNENT SANS CESSER SUR LA CHOSE JUGEE AFIN DE JUSTIFIER LEUR ACHARNEMENT, ALORS QU'ILS N'EN ONT AUCUN DROIT?
S'ILS NE SONT PAS CONTENTS ILS N'AVAIENT QU'A FAIRE APPEL .

Est-il normal que la police et/ou la justice soit sélective sur les affaires qu'elle traite, car comme cela il est normal que les gens aient une si haute opinion d'eux?

Cela fait deux ans et plus que j'écris au Procureur de la République de Melun , sans réponse, plusieurs courriers (en tout 15 à 18 pages) en donnant assez d'éléments pour ouvrir des enquêtes.

Est-il normal que lorsque je signale du TRAVAIL DISSIMULE, DU TRAFIC DE STUPEFIANTS, DU TRAFIC DE VOITURES, QUE JE DEPOSE PLAINTE POUR MEURTRE ET NON ASSISTANCE A PERSONNE EN DANGER, MENACES DE MORT, ET PEUT ETRE DU TRAFIC D'ETRES HUMAINS , il n'y ait personne qui s'en préoccupe?

MALGRE TOUT LES ELEMENTS QUE JE DONNE EN VUE D'EVENTUELLES ENQUETES.

Pourquoi, lorsque je vais au Commissariat de Police de Pontault-Combault (77) ou poste de police d'Ozoir-la-Ferrière, on refuse d'enregistrer des plaintes? Et ceci soit ouvertement, soit en me faisant attendre des délais non raisonnables au regard de la charge de travail?

J'ai déjà écrit aussi à l'Inspection Générale de la Police Nationale, à l'Inspection générale des Services Judiciaires, à monsieur le Président de la République.

Maintenant, si pour faire bouger certaines personnes il faut divulguer , je divulguerai, comme cela quand certains magistrats seront embarrassés, il faudra bien que l'on s'en occupe...

Car cette situation dure depuis 2004...

Ou alors on attend que les choses se règlent en dehors de la légalité ?[/quote:zpc59i8a]

Bonsoir,

Sans relever tous vos dires, j'ai quand même plusieurs choses:

- Vous parlez des crimes que vous signalez comme trafic et tout et tout. Mais le tout, c'est pas de le signaler, c'est de donner des preuves tangibles susceptibles de les intéresser , eux , et de donner lieu à une enquête approfondie.

Ben oui, parce que relever des numéros de plaques immatriculées, c'est pas dur, je sors dans la rue et c'est vite fait.

- Vous parlez des policiers qui reviennent sur l'autorité de la chose jugée.

Ca veut donc dire que vous n'êtes pas blanc comme neige et que si on regarde tous les courriers que vous dites avoir envoyés, vous devez être un client "chiant" comme on dit. Vous voulez être pris au sérieux?

Arrêtez d'envoyer des courriers si c'est seulement pour râler contre la police ou vos voisins (parce que là, objectivement, on aurait tendance à se dire que ce n'est qu'un problème de voisinage comme il en existe tant et que ça se tassera de lui-même. Ben oui, ce genre de problèmes, c'est franchement "chiant" à gérer)

Vous êtes sûr que c'est pas vous le mauvais voisin là-dedans? Celui qui fait chier les autres en appelant la police à tout bout de champ, ou qui veut porter plainte pour des choses peut-être irréelles?

Là; je comprendrais que vous ne voyiez pas vos prétentions satisfaites.

- Vous parlez de la charge de travail des policiers comme s'ils n'avaient rien à faire de leurs journées.

Vous croyez vraiment qu'ils se tournent les pouces toute la journée?

Moi, je pense plutôt qu'ils sont débordés et que c'est pour ça que vous devez faire faire preuve de patience.

- Vous voulez "divulguer" comme vous dites, dénoncer des choses anormales.

Mais ces choses seraient-elles anormales pour un citoyen lambda?

Avez-vous idée du nombre de personnes qui râlent contre le système parce qu'il ne va pas assez vite, ou ne les prend pas assez en considération? Alors, vous aurez une idée du nombre de personnes qui se targuent de vouloir "divulguer" des choses et tout ça, sans preuve ou même sans raison.

- Si ça va aussi vite pour votre voisin, c'est qu'il a sûrement, apporté, lui la preuve concrète de vos agissements.

Enfin tout ça pour dire: revoyez votre façon de voir les choses et pas à travers les yeux d'une "victime du système" et pourquoi allez raler comme ça dans un forum pour étudiants?

Par **orion77**, le **19/11/2008 à 21:27**

1- Le simple fait que le voisin ait obtenu gain de cause ne lui donne pas le droit de faire n'importe quoi. Or, d'après le chef de la police municipale d'Ozoir-la-Ferrière, si.

2- Je ne bougerai pas de là car j'y habite en tout depuis 30 ans, de plus il faut dire que le voisin en question me connaît depuis 1993, malgré que je l'ai perdu de vue après. Donc, en venant habiter juste à côté en 2003, il savait à côté de qui il venait habiter.

Les relations avec cette personne étaient correctes jusqu'en 2004, quand des personnes de ses connaissances ont commencé à faire des provocations diverses. Il n'a alors jamais voulu me donner le nom de ces personnes alors qu'il le savait car elles allaient chez lui. Le tout alors qu'il se disait bon voisin. Preuve que cette personne avait commencé à me dénigrer avant qu'il y ait des problèmes.

Et c'est là que les problèmes ont commencé quand j'ai été quelque peu excessif dans mes propos.

3- J'ai soumis plusieurs des éléments qui sont contenus dans les divers courriers à plusieurs personnes ne faisant pas partie de mon entourage, et toutes m'ont répondu qu'il y a sûrement matière à enquête...

Donc il n'y a pas que pour moi que les activités que je décris sont anormales.

4- Dans mes courriers, je donne des numéros d'immatriculation, des adresses, ainsi qu'un descriptif de ce que j'ai vu, et un descriptif des personnes.

J'ai pris note de certaines choses car j'ai reçu des menaces de ces personnes, donc, comme la police n'intervient que s'il y a des faits, il me fallait bien tenter de faire en sorte que lesdites personnes soient identifiables. Personnes, qui pour certaines, sont des connaissances du voisin.

Ensuite, s'il faut aller plus avant, là c'est le travail de la police je pense, je ne vais tout de même pas me mettre dans l'illégalité pour faire leur travail en cherchant plus de preuves!

Car plus de preuves, eh bien c'est le flagrant délit!

Chose qu'il ne revient pas à moi de constater mais aux forces de l'ordre.

5- Je n'appelle pas la police à tout bout de champ comme vous dites.

Car la situation ne serait pas aussi pourrie si la police intervenait aussi souvent que vous le

laissez entendre.

6-Je ne me permettrait pas ce que je suis en train de faire si je n'étais pas sûr à 100%.

7-Il y a bien de la complaisance de la part de la police Municipale d'Ozoir-la-Ferrière, car quand certaines personnes se livrent à diverses activités (par exemple travail le samedi et le dimanche...) , ou à divers commerces (par exemple revente de marchandises diverses), on ne les inquiète pas. Alors que si d'autres le font, elles ont les pires ennuis.

Heureusement que je ne me livre pas à ce genre d'activités car que me serait-il arrivé? L'échafaud?

8-Il est très facile de parler, ce n'est pas vous qui vivez la situation au quotidien.

Maintenant, j'ai donné assez d'éléments dans mes courriers, on verra bien, car suite à ceux-ci, il y a sûrement un magistrat ,à quelque niveau qu'il soit, qui devra donner des explications. Je les ai envoyé au bons endroits,je pense.

Par **orion77**, le **20/11/2008** à **00:28**

Ah ! J'oubliais, voici quatre des quelques techniques de désinformation qui je pense, peuvent s'appliquer à ce que je subis :

Technique n°11 : Amalgame

Associer les charges de l'opposant à des charges farfelues facilement réfutables, qu'elles soient antérieures ou le fait d'autres opposants. En y étant associées, les charges subséquentes, quelle que soit leur validité, sont alors beaucoup plus facilement discréditées.

Technique n°21 : Preuve impossible

Ignorer les preuves présentées par l'opposant comme étant non pertinentes et lui demander des preuves inaccessibles, que ce soit matériellement (non disponibles ou soustraites au regard du public), techniquement (années de recherche) ou financièrement.

Technique n° 18 : Omission

Omettre des preuves, des publications ou des témoignages contraires. S'ils n'existent pas, ce ne sont pas des faits, et le sujet ne doit pas être couvert.

Technique n°19 : Sang froid

Amener l'opposant à argumenter dans une position difficile et jouer sur sa perte de sang froid pour le discrédibiliser.

Méditez.

Par **Camille**, le **20/11/2008** à **10:45**

Bonjour,

[quote="orion77":2oivbli9]

Méditez.[/quote:2oivbli9]

C'est-à-dire ?

Et, en bref, on en revient à la question lancinante :

Quel était votre but de poster tout ça sur un forum d'étudiants en droit dans une rubrique discutant de règles de droit pénal ?

Vous ne répondez toujours pas à la question de savoir quelle(s) étai(en)t votre(vos) question(s) ?

Qu'en dit un avocat de votre situation ? Avez-vous au moins cherché à en consulter un ? Il y a diverses consultations gratuites organisées à l'échelon départemental : préfectures, maisons de la justice et du droit, etc.

Par **Septen**, le **29/11/2008** à **15:31**

[quote="orion77":8lohrv0g]Ah ! J'oubliais, voici quatre des quelques techniques de désinformation qui je pense, peuvent s'appliquer à ce que je subis :

Technique n°11 : Amalgame

Associer les charges de l'opposant à des charges farfelues facilement réfutables, qu'elles soient antérieures ou le fait d'autres opposants. En y étant associées, les charges subséquentes, quelle que soit leur validité, sont alors beaucoup plus facilement discréditées.

Technique n°21 : Preuve impossible

Ignorer les preuves présentées par l'opposant comme étant non pertinentes et lui demander des preuves inaccessibles, que ce soit matériellement (non disponibles ou soustraites au regard du public), techniquement (années de recherche) ou financièrement.

Technique n° 18 : Omission

Omettre des preuves, des publications ou des témoignages contraires. S'ils n'existent pas, ce ne sont pas des faits, et le sujet ne doit pas être couvert.

Technique n°19 : Sang froid

Amener l'opposant à argumenter dans une position difficile et jouer sur sa perte de sang froid pour le décrédibiliser.

Méditez.[/quote:8lohrv0g]

:lol:

Image not found or type unknown

Merci en tout cas pour ce bon moment de rigolade, je savais que j'aurais du acheter moi aussi ce "Comment chercher à s'affirmer quand on est habitué à raler dans son coin pour les nuls".

" Image not found or type unknown

Par **orion77**, le **22/12/2008** à **19:31**

Par **Ishou**, le **22/12/2008** à **23:04**

[quote:3mvwupld]Une personne habitant le 8 avenue Colbert dans une Opel Corsa Rouge EDIT de Jeeecy pas d'immat sur ce forum est passée à proximité pendant la réanimation, a vu ce qui se passait, et est repartie à toute allure, pourquoi?[/quote:3mvwupld]

Parce que tout le monde n'est pas curieux....

[quote:3mvwupld]S'il revenait de courir il aurait dû transpirer et donc être mouillé, or il n'en était rien. [/quote:3mvwupld]

Ptete que ça avait séché, non?

[quote:3mvwupld]A titre de comparaison, lorsque je faisais du sport, je courrais 15 km trois fois par semaine, et rien qu'après dix minutes de course vu la température qu'il faisait le 27/05/2005, j'aurais été mouillé comme si l'on m'avait lancé un seau d'eau.[/quote:3mvwupld]

Tout le monde a un métabolisme différent.

[quote:3mvwupld]A mon arrivée sur les lieux, je n'ai vu aucune de ces personnes pratiquer un quelconque massage cardiaque avec insufflations, ce qui aurait permis de maintenir une micro oxygénation des tissus et peut-être sauver mon frère.[/quote:3mvwupld]

Tout le monde ne connaît pas forcément ces gestes de survie, ne l'oubliez pas.

Vous êtes révolté, d'accord, mais je pourrais relever encore beaucoup de choses qui à mon sens ne justifient pas qu'on pende haut et court les "témoins" invoqués

Par **Camille**, le **23/12/2008** à **11:09**

Bonjour,

[quote="orion77":8hl46k04]

Je suis sûr que maintenant les magistrats du Parquet de Melun vont être obligé de les lire, ces courriers...[/quote:8hl46k04]

:?

Sûrement, sûrement. Ils vont sûrement les lire, ces courriers... Image not found or type unknown

Vous êtes sûr qu'il n'y a pas une histoire d'extra-terrestres, là-dessous ?

Parce que tous ces gens bizarres et hostiles qui entrent et qui sortent à des heures indues d'un pavillon planqué près d'une forêt, y a pas mieux comme planque... et ce ne serait pas la première fois... alors que les autorités font tout pour juguler l'information depuis des lustres... Qui dit qu'ils n'ont pas décidé d'envahir la Terre en commençant par Ozoir-la-Ferrière ? Vu

qu'ils ont déjà échoué à d'autres endroits ?

D'ailleurs, si ça se trouve, le commissariat de Ponteau-Combault et le parquet de Melun sont peut-être déjà infiltrés...

Et pas idiot de commencer par les stations-service pour s'immiscer subrepticement dans tout le territoire : y en a partout...

(et personne ne fait attention à un pompiste, or c'est vrai que je leur trouve une drôle de tête, les pompistes, ces temps derniers...)

Vous devriez creuser cette idée... ça expliquerait bien des choses...

8)

Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **23/12/2008 à 14:43**

On va essayer de calmer le débat...

Orion77 a sûrement ses raisons pour agir ainsi, même si on a du mal à comprendre (et les services de police également visiblement)

de toute façon on ne connaît ici que la vision d'une seule partie, qui est donc forcément subjective

par conséquent, il est difficile de prendre position, et donc il convient de rester neutre

en tout état de cause, ce forum n'a pas été créé pour ce genre d'affaires, il s'agit d'entraides

entre étudiants sur ce forum Image not found or type unknown

Par **orion77**, le **26/12/2008 à 19:20**

[quote="Camille":kfxoopx1]Bonjour,

[quote="orion77":kfxoopx1]

Je suis sûr que maintenant les magistrats du Parquet de Melun vont être obligé de les lire, ces courriers...[/quote:kfxoopx1]

:?

Sûrement, sûrement. Ils vont sûrement les lire, ces courriers... Image not found or type unknown

Vous êtes sûr qu'il n'y a pas une histoire d'extra-terrestres, là-dessous ?

Parce que tous ces gens bizarres et hostiles qui entrent et qui sortent à des heures indues d'un pavillon planqué près d'une forêt, y a pas mieux comme planque... et ce ne serait pas la première fois... alors que les autorités font tout pour juguler l'information depuis des lustres...

Qui dit qu'ils n'ont pas décider d'envahir la Terre en commençant par Ozoir-la-Ferrière ? Vu qu'ils ont déjà échoué à d'autres endroits ?
D'ailleurs, si ça se trouve, le commissariat de Ponteau-Combault et le parquet de Melun sont peut-être déjà infiltrés...
Et pas idiot de commencer par les stations-service pour s'immiscer subrepticement dans tout le territoire : y en a partout...
(et personne ne fait attention à un pompiste, or c'est vrai que je leur trouve une drôle de tête, les pompistes, ces temps derniers...)

Vous devriez creuser cette idée... ça expliquerait bien des choses...

Image not found [quote:kfxo0px1]

Va savoir...